

AVIS DE RECRUTEMENT

N° 01/2017

SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT AERIEN SE PROPOSE DE RECRUTER PAR VOIE DE CONCOURS EXTERNE

65 PNC SAISONNIERS (PERSONNEL NAVIGANT DE CABINE)

OBJET DU CONCOURS

Recrutement saisonnier de soixante cinq (65) PNC (50 basés à Tunis et 15 basés à Djerba).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Nationalité : Tunisienne.

Âge : L'âge minimal de participation au concours est fixé à **20 ans accomplis** à la date limite du dépôt des dossiers.

Niveau d'instruction minimal: Niveau BAC (4^{ème} année nouveau régime)

La détention d'une Licence de Vol Tunisienne en cours de validité (au moins deux mois à la date du dépôt des candidatures)

Taille minimale: Hôtesse de l'air : 1m60

Steward : 1m70

DATE ET LIEU DES EPREUVES

Les lieux, les dates et les horaires des épreuves seront notifiés, par SMS et affichage au niveau du site web de la compagnie, aux candidats dont les candidatures seront déclarées conformes.

DEROULEMENT DU CONCOURS :

1. Présélection physique (éliminatoire)

- Le rapport taille/poids
- Chaque candidat doit atteindre une hauteur de 2m12 en étant sur la pointe des pieds le bras levé

2. Epreuves Ecrites

- | | |
|--|-----------------------------|
| a. Connaissances en matière de sécurité et sauvetage : | Notée sur 100 points |
| (note éliminatoire inférieure à 75%) | |
| b. Français | Notée sur 20 points |
| c. Anglais | Notée sur 20 points |

3. Entretien Individuel oral :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------|
| 1. Présentation | Notée sur 20 points |
| 2. Maîtrise de la langue Arabe | Notée sur 10 points |
| 3. Maîtrise de la langue Française | Notée sur 20 points |
| 4. Maîtrise de la langue Anglaise | Notée sur 20 points |
| 5. Communication | Notée sur 40 points |

Au terme de toutes les épreuves, les candidats seront classés par ordre de mérite. Les 65 premiers candidats seront convoqués pour la suite du concours. Les vingt suivants seront classés dans la liste d'attente tout en respectant l'ordre de mérite.

1. Visite médicale d'aptitude

Les candidats retenus seront convoqués pour passer une visite médicale d'aptitude Physique et mentale.

Les candidats non retenus après l'expertise médicale seront remplacés par des candidats de la liste d'attente.

COPIES EXIGÉES DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur la Président Directeur Général mentionnant l'adresse de l'intéressé et son numéro de téléphone.
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale.
- Un extrait de naissance de moins de trois mois.
- Certificat de scolarité
- Copie de la Licence de vol (1^{er} et 2^{ème} volet)
- Un bulletin N°3 (ou le cas échéant un reçu attestant le dépôt) datant de moins de trois mois de la date limite de dépôt des candidatures.
- Deux photos d'identité récentes et une photo complète.

Seront rejetées:

- Les demandes qui ne remplissent pas toutes les conditions de participation ou celles non accompagnées de toutes les pièces énumérées.
- Les demandes adressées après la date limite.

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dépôt des dossiers de candidature doit se faire exclusivement au Bureau de l'Emploi et du Travail de l'Ariana situé au :

Rue Ahmed Khabthani Airana 2080 Tunis.

Les demandes peuvent être envoyées par voie postale (le cachet de la poste faisant foi)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée pour le **04/05/2017**